



Service de surveillance des communes

Service de surveillance  
des communes  
Rue des Gazomètres 7  
Case postale 36  
1211 Genève 8

Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil municipal

Séance du 2 novembre 2011

**Présents:** M. Olivier BAUD (EàG), M. Gary BENNAIM (LR), M. Eric BERTINAT (UDC), M. Thomas BLÄSI (UDC), M. Simon BRANDT (LR), M. Luc BROCH (S), Mme Natacha BUFFET (LR), Mme Sandrine BURGER (Ve), M. Jean-François CARUSO (MCG), Mme Marie CHAPPUIS (DC), M. Michel CHEVROLET (DC), M. Sylvain CLAVEL (HP), Mme Sophie COURVOISIER (LR), M. Alain DE KALBERMATTEN (DC), M. Yves DE MATTEIS (Ve), M. Guy DOSSAN (LR), Mme Laurence FEHLMANN RIELLE (S), Mme Fabienne FISCHER (Ve), M. Olivier FIUMELLI (LR), MM. Pierre GAUTHIER (EàG), M. Adrien GENECAND (LR), M. Morten GISSELBAEK (EàG), Mme Sandra GOLAY (DC), M. Jean-Paul GUISAN (LR), M. Pascal HOLENWEG (S), M. Claude JEANNERET (MCG), Mme Sarah KLOPMANN (Ve), Mme Florence KRAFT-BABEL (LR), M. Stefan KRISTENSEN (S), M. Jean-Charles LATHION (DC), M. Laurent LEISI (MCG), Mme Mireille LUISET (MCG), Mme Silvia MACHADO (S), Mme Danièle MAGNIN (MCG), M. Denis MENOUD (MCG), Mme Anne MORATTI JUNG (Ve), M. Jacques PAGAN (UDC), M. Robert PATTARONI (DC), Mme Frédérique PERLER-ISAAZ (Ve), M. Jean-Charles RIELLE (S), Mme Maria Vittoria ROMANO (S), M. Pascal RUBELI (UDC), M. Pierre RUMO (EàG), Mme Alexandra RYS (DC), M. Vincent SCHALLER (LR), M. Tobias SCHNEBLI (EàG), M. Daniel SORMANNI (MCG), M. Pascal SPUHLER (MCG), Mme Virginie STUDEMANN (S), Mme Brigitte STUDER (EàG), Mme Martine SUMI (S), M. Sylvain Laurent THEVOZ (S), Mme Julide TURGUT BANDELIER (Ve), Mme Nicole VALIQUER GRECUCCIO (S), M. Pierre VANEK (EàG), M. Alexandre WISARD (Ve), M. Christian ZAUGG (EàG).

1) Biffer ce qui ne convient pas

2) Indiquer si c'est à la demande du Conseil d'Etat, du Conseil administratif ou du Maire, ou à la demande d'au moins un quart des Conseillers municipaux, avec la date dans l'un ou l'autre cas

*Le Conseil municipal, réuni en séance* <sup>1)</sup> *ordinaire*  
*extraordinaire* <sup>2)</sup>

3) L'affichage doit intervenir à partir du 6<sup>e</sup> et au plus tard du 8<sup>e</sup> jour ouvrable qui suit la date de la séance où la délibération a été adoptée (Art. 28, al. 1, LAC).

*a pris la délibération suivante, qui sera affichée le: 10 novembre 2011*

4) Etablir un extrait séparé pour chaque objet ayant donné lieu à une délibération. Les personnes ayant quitté la salle en cours de séance doivent être ôtées.

**Objet: PR-796**

Crédit de 80 000 francs (frais et compris) destiné à l'acquisition de la parcelle N° 211 de la commune de Genève, section Plainpalais, sise au lieu-dit «La Jonction», sis au sentier des Saules, d'une surface de 1423 m<sup>2</sup>, propriété de l'Office du tourisme de Genève, Association des intérêts de Genève, Syndicat d'initiative de Genève.

L'extrait doit être transmis au département, signé par la ou les personne(s) désignée(s) dans le règlement du Conseil municipal, à défaut par la ou les personne(s) habilitée(s) à signer le procès-verbal du Conseil municipal, en vertu de ce même règlement.

Joindre à chaque extrait : un exemplaire de la délibération mentionnant les votes (en cas d'unanimité, préciser le nombre de voix), ainsi que toutes pièces utiles à la prise de décision.

Un exemplaire e-mail de la délibération et des annexes est/sont à adresser à [communes.administration@etat.ge.ch](mailto:communes.administration@etat.ge.ch)

Date: 3 novembre 2011

Signature/s: Alexandra Rys, présidente

Julien Cart, secrétaire